

Modalité de prise en charge des **COMPETITIONS** Difficulté, Bloc ou Vitesse

Des catégories : Lézardeau/U8, Microbe/U10, Poussin/U12 et Benjamin/U14

I) Les catégories « saison 2021/2022 » :

- Lézardeau = **U8** : 2015 et +
- Microbe = **U10** : 2013/2014
- Poussin = **U12** : 2011/2012
- Benjamin = **U14** : 2009/2010

II) Prise en charge des frais d'inscription,

A) Le Club ASPTT prend en charge :

- les frais d'inscription



- Cette prise en charge intervient **dans la limite de 50 Euros par pers/an**
- **Les inscriptions aux Championnat de Ligue, Championnat de France et aux Coupes de France se font OBLIGATOIREMENT en inscription groupée sur le site FFME par l'intermédiaire du responsable du Club : babeth.plaid@orange.fr**
- Pour le « **CIRCUIT DES P'TITS GRIMPEURS** » S'inscrire **obligatoirement par mail avant chaque compétition** auprès de : valerie.harmand54@gmail.com
- Pour les autres compétitions : Les **compétiteurs doivent s'inscrire individuellement sur le site FFME** :
- <https://www.ffme.fr/escalade/competition/calendrier-officiel-descalade/>

B) Modalité de remboursement :

- Demander une facture de votre inscription
- les transmettre à Yann SUPELJAK 4 Allée du Parc 54690 LAY ST CHRISTOPHE
- **En fin de saison et dès le forfait atteint** Yann vous enverra une facture avec les frais d'inscription engagé par le Club après chaque compétition

	Frais « d'inscription groupée »	Frais « d'inscription individuelle »
	règlé directement/ Club ASPTT	A rembourser par le compétiteur (si forfait dépassé) A régler directement / compétiteur
« CIRCUIT DES P'TITS GRIMPEURS »		
Catégories concernées : U8/U10/U12/U14		
Lézardo du Roc, Lézardo de Lunéville, Lézardo de Champi...	X	
Catégories concernées : U12/U14		
COMPETITIONS OFFICIELLES FFME : Qualificatives au championnat France, Coupe de France		
Championnat Régional Poussin/Benjamin de Ligue « Grand Est » et de France de combiné Bloc/Difficulté/Vitesse	X	
Autres compétitions : Open...		
Catégories concernées : U8/U10/U12/U14		
		X

III) Frais de déplacement

Pour toutes les compétitions **Pas de prise en charge par le Club,**

- Pour limiter les frais, se partager les frais de transport : **favoriser le covoiturage**

- **Lien vers les calendriers, les règles du jeu et de participation aux compétitions fédérales :**
-
- <https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2021/09/Regles-du-jeu-2021-2022-V1.pdf>
-
- <https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2021/09/Regles-de-participation-2021-2022-V1.pdf>
-
- <https://www.ffme.fr/escalade/competition/calendrier-officiel-descalade/>
-
- <http://grandest.ffme.fr/index.php/competition>